

INFORMATION SUR L'EAU POTABLE DISTRIBUEE A VALANGIN

L'Ordonnance sur les denrées alimentaires demande aux distributeurs d'eau d'informer désormais annuellement les consommateurs sur la qualité de l'eau potable distribuée.

Le village de Valangin est alimenté par deux sources appartenant à la Commune :

- le pompage du Sorgereux qui alimente la majeure partie du village
- les sources des Huitains qui alimentent essentiellement le Bourg

La Borcarderie est alimentée par des sources privées, non contrôlées par la Commune.

Les fontaines du village sont alimentées par plusieurs sources qui ne sont pas non plus contrôlées de manière systématique, il est donc prudent de ne pas consommer leurs eaux.

Les eaux du Sorgereux et des Huitains sont désinfectées par une installation à rayons ultraviolets, leur qualité bactériologique est bonne, conforme aux exigences de la législation.

La teneur en nitrates des eaux du Sorgereux atteint parfois la valeur limite de 40 mg/l et est systématiquement au dessus de l'objectif de qualité (25 mg/l). Celle des eaux des Huitains atteint parfois l'objectif de qualité, sans toutefois le dépasser de manière sensible. Bien que ces eaux ne présentent pas de danger pour la santé et restent donc potables, le Service cantonal de la protection de l'environnement a entrepris une étude visant à diminuer leur teneur en nitrates, dont l'origine est très vraisemblablement agricole, mais sans nécessairement provenir des exploitations agricoles situées sur le territoire communal.

Les autres paramètres chimiques sont conformes à la législation.

Des informations supplémentaires peuvent être demandées à l'administration communale.

CONSEIL COMMUNAL
Le chef du dicastère des eaux :
Bertrand de Montmollin

Valangin, le 12 octobre 2005